



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

PROGRAMME ET METHODE DE FORMATION

FORMAPI assurera la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et sous-traitants.

FORMAPI organisera avec le pôle de formation **HJSF - FORMAPI JURA** le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du **UCC "VELO TOUT TERRAIN"**.

Pour mémoire, l'entraîneur coordinateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention « perfectionnement sportif » dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation le projet de la structure.

Cadre réglementaire du diplôme préparé

Unités capitalisables complémentaires selon l'Arrêté du 8 novembre 2010 portant création d'une unité capitalisable complémentaire « vélo tout terrain » associée au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport publié au JO 18 novembre 2010 modifié par arrêté du 18 juin 2019 (JO du 30 juin 2019).

Niveau de connaissances préalables et capacités professionnelles requis

La connaissance du milieu sportif et de ses éléments de vocabulaire spécifique est nécessaire à l'entrée en formation.

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues au Code du Sport et à l'Arrêté ministériel portant sur la spécialité, sont :

- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation :
- Est demandé l'attestation de réussite aux tests techniques de l'activité VTT délivrée par le Directeur Technique National du cyclisme ou cyclotourisme
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation.

Les capacités professionnelles correspondant aux exigences minimales permettant la mise en situation pédagogique prévues au code du sport et à l'arrêté ministériel portant sur la spécificité sont les suivantes :

- Etre capable de choisir les outils permettant de répondre aux exigences du métier
- Etre capable d'analyser les situations et d'y répondre de la manière la plus juste possible
- Etre capable de participer à la vie de la structure et de l'organisme de formation
- Etre capable d'être source de proposition pour sa structure.

Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au **UCC "VELO TOUT TERRAIN"** (séances pédagogiques et démonstrations commentées).

FORMAPI

19 AVENUE ALBERT CAMUS - 21000 DIJON –
03 80 74 08 88 - RCS DIJON /
SIRET 399 926 260 00031 - NAF 8559A



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au UCC "VELO TOUT TERRAIN", le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

Méthodes pédagogiques et techniques mises en œuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée pour partie en organisme de formation et pour partie en structure d'accueil (Associations sportives ou autres, collectivité territoriale, OMS, structures privées telles club de vacances, ...). Les mises en situation pédagogiques en entreprise d'accueil (phase alternée de la formation) et les actions de formation en entreprises seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation, selon une programmation calendaire validée d'un commun accord entre les parties. Le système pédagogique préconisé fait appel à des temps de formation multimodale comprenant des temps d'autoformation réalisés sur la plateforme et des temps de travaux collaboratifs et personnels. Ces derniers, peuvent s'effectuer en entreprise et/ou au domicile, ..., les heures effectuées dans ce cadre sont imputables au même titre que celles réalisées sur site.

Les séquences de formation se composent :

- de grains de formation (contenus SCORM), composés d'objectifs, de cours, de résumés, d'exercices, de questionnaire et d'évaluations ;
- d'activités complémentaires telles que des tests, des vidéos interactives, des devoirs ...

Elles sont tutorées par un tuteur désigné LAURENT SAGET et/ou par l'équipe pédagogique. L'apprenant recevra une réponse dans les 48 heures dans le cas d'un échange asynchrone. Le temps estimé par l'équipe pédagogique pour la réalisation des travaux à distance tutorés (parcours en ligne sur la plateforme, travaux collaboratifs ou personnels) est évalué à un maximum de 10 heures (soit 2 jours).

Cette durée correspond à celle estimée par le dispensateur de formation et le stagiaire pour acquérir les connaissances du niveau attendu. L'apprenant est partie prenante de la formation au même titre que l'organisme de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir le bon déroulement du scénario établi.

Moyens d'évaluation mis en œuvre

FORMAPI est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

Par ailleurs, la délivrance du diplôme du UCC "VELO TOUT TERRAIN" sera soumis à l'appréciation du jury de certification mis en œuvre et présidé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), sous réserve de réussite aux épreuves certificatives mises en place par FORMAPI.

Contenu pédagogique

Cette formation intervient après un positionnement du stagiaire d'une durée de 7h et se répartit en 1 unité capitalisable, regroupées en 3 modules, comme suit :

- Module 1 : CONNAISSANCES (UC1)
- Module 2 : PEDAGOGIQUE (UC2)
- Module 3 : TECHNIQUE (UC3)

FORMAPI

19 AVENUE ALBERT CAMUS - 21000 DIJON –
03 80 74 08 88 - RCS DIJON /
SIRET 399 926 260 00031 - NAF 8559A



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



ORGANISME DE FORMATION-CFA

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'UC1 :

UC 1 : EC DE MOBILISER LES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES A LA PRATIQUE DU « VELO TOUT TERRAIN ».

- 1.1 EC de définir les termes et usages spécifiques
- 1.2 EC de rappeler les règles spécifiques
- 1.3 EC d'expliquer les principes techniques

UC2 : EC DE MAITRISER LES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES A LA PRATIQUE DU « VELO TOUT TERRAIN »

- 2.1 EC d'appréhender l'environnement de la pratique
- 2.2 EC d'utiliser le matériel spécifique en sécurité
- 2.3 EC d'intervenir pour assurer l'apprentissage en sécurité
- 2.4 EC de démontrer les gestes techniques en « vélo tout terrain »
- 2.5 EC d'entretenir, réparer et régler le matériel spécifique pour le bon déroulement de l'activité « vélo tout terrain »

UC3 : EC DE CHOISIR DE METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS PEDAGOGIQUES PERMETTANT L'APPRENTISSAGE JUSQU'AU PREMIER NIVEAU DE COMPETITION DU « VELO TOUT TERRAIN » EN SECURITE ? A L'EXCEPTION DES ACTIVITES DE VELO TOUT TERRAIN DE « DESCENTE ».

- 3.1 EC de prendre en compte le niveau de pratique initial des publics
- 3.2 EC d'adapter des situations d'apprentissage aux différents publics
- 3.3 EC d'évaluer la progression des publics
- 3.4 EC de concevoir un cycle d'initiation puis d'apprentissage en 3vélo tout terrain »
- 3.5 EC de fixer les limites de sécurité pour les pratiquants selon les différents lieux de pratique

Formateurs

Laurent SAGET (BPJEPS APT/UCC VTT) et son équipe pédagogique, interviendront comme animateur - formateur sous la responsabilité pédagogique de Julie BRELIN - Responsable pédagogique de cette action de formation pour FORMAPI, action qui se déroulera dans les locaux du pôle de HJSF - FORMAPI JURA et ceux de FORMAPI.

Modalités des certifications

La validation des Unités Capitalisables composant le UCC "VELO TOUT TERRAIN" se déroulera dans le cadre de la formation comme suit :

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	COMMISSION D'EVALUATION
EPREUVE PEDAGOGIQUE	Le candidat réalise et transmet 15 jours avant l'épreuve un dossier présentant un cycle d'apprentissage intégré dans un projet mis en œuvre dans la structure d'alternance Le candidat conduit une séance d'apprentissage en sécurité en VTT issue du cycle durant 45 minutes maximum pour au moins 6 pratiquants. Le candidat fait l'objet d'un entretien de 30 minutes portant sur le dossier et sa séance.	Deux personnes mobilisées par l'OF prises dans la liste des évaluateurs validée par le président du jury
EPREUVE TECHNIQUE	1) Parcours de maniabilité : Réalisation de 3 parcours délimités en 5 zones : 1 parcours pierrier 1 parcours de maniabilité 1 parcours racines 2 minutes maximum par parcours ; 2) Entretien technique - mécanique Temps 1 : 1 entretien de 15 min avec les évaluateurs sur un des thèmes suivants : Entretien VTT Réglage de la position VTT Technologie du VTT. Le candidat sera évalué sur ses connaissances techniques liées à l'activité. Temps 2 : Le candidat tire au sort la partie mécanique à réaliser de la liste suivante : démonter une roue changer 1 chaîne démonter une fourche réglage de la potence changer des freins (freins à disque ou freins patin) Réparer une crevaison Réglage du dérailleur Le candidat sera évalué l'aspect mécanique lui permettant d'entretenir.	



19 AVENUE ALBERT CAMUS - 21000 DIJON –
03 80 74 08 88 - RCS DIJON /
SIRET 399 926 260 00031 - NAF 8559A



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports